Date of Preparation: 8 Mar 2018

SAFETY DATA SHEET

1. IDENTIFICATION

Product Identifiers:	Avitrol Corn Chops®	Avitrol Whole Corn®
Other Means of Identification:	**Registration No: 12095** **Pest Control Products Act**	**Registration No: 12096** **Pest Control Products Act**
Active ingredient; Synonym:	4-Aminopyridine; 4-AP	
Recommended Use:	For the control of House sparrows, Red-winged blackbirds, Yellow-headed blackbirds, Rusty blackbirds, Brewer's blackbirds, Brown-headed cowbirds, and Bronzed cowbirds in, on, or in the areas of structures, nesting and roosting sites.	For the control of Feral pigeons in, on, or in the areas of structures, nesting and roosting sites.

Use Restrictions: **RESTRICTED.** For use only by or under the supervision of government agencies and pest control operators; not for sale to the public.

Manufacturer: Avitrol Corporation
Address: 7644 East 46th Street
Tulsa OK 74145
Telephone Numbers: 1-918-622-7763; 1-800-633-5069

Emergency Telephone Number: Chemtrec: 1-800-424-9300 or 1-703-527-3887

2. HAZARDS IDENTIFICATION

WHMIS/GHS Classification: NOT APPLICABLE. REGISTERED PESTICIDE. RESTRICTED USE.

Label Elements: **NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

Hazards:

WARNING

POISON

Precautionary Statements: READ THE LABEL BEFORE USING. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS. May produce toxic symptoms if swallowed or by contact with skin. Wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, and chemical-resistant gloves during loading and applying this product as well as during picking up dead birds and unused bait. Wear a dust mask or respirator with a suitable dust filter approved by NIOSH/MSHA/BHSE when transferring bulk product. Do not feed to livestock or chickens. Do not mix with grain for livestock feed or for human consumption. Do not contaminate streams, lakes or ponds with this material. Do not allow this material to remain in unprotected places after control measures are completed. Do not use where food (grain or meat) will become contaminated. Do not apply 4-aminopyridine products in places that are accessible to children or pets. Place treated bait in areas that are inaccessible to the public. Do not apply this product in a way that will contact workers or other persons, either directly or through drift. Keep persons (other than authorized handlers) as well as pets and livestock away from the treated bait and dead or dying birds at all times. Wash thoroughly with soap and water after handling, before eating or smoking. Change clothing after handling.

3. COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

Chemical Name	CAS #	Concentration (% wt/wt)	ACGIH TLV-TWA	OSHA - PEL
4-Aminopyridine	504-24-5	0.5	0.5 ppm (2-Aminopyridine)	not available
Whole or cracked corn	not available	99.3	not available	not available

4. FIRST-AID MEASURES

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes then continue rinsing the eye. Immediately call a poison control center or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Immediately call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth, if possible. Immediately call a poison control center or doctor for further treatment advice.

IF SWALLOWED: Call a poison control center or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

Most Important Symptoms, Acute and Delayed: May be fatal if swallowed or in contact with skin. In sufficient quantities, may cause metabolic acidosis, respiratory arrest, and cardiac arrest. Symptoms may include abdominal discomfort, salivation, loss of motor control, dizziness, anxiety, tremors,epileptic-like convulsions. May cause allergic reactions in individuals sensitized to grain dusts.

Immediate Medical Attention Required: If symptoms develop call a poison control center or doctor immediately. **Note to Physician:** The active ingredient is a potassium channel blocker that increases activity in the motor nervous system. Treat symptomatically.

5. FIRE-FIGHTING MEASURES

General hazards: Not classified as a flammable solid. Grains will burn at higher temperatures.

Suitable Extinguishing Media: Dry chemical, CO_2, foam, water.

Unsuitable Extinguishing Media: None known.

Specific Hazards: Combustible dust. Fine dust dispersed in air at a sufficient concentration may explode if exposed to an ignition source.

Hazardous Combustion Products: Oxides of carbon, oxides of nitrogen, chlorine, hydrogen chloride.

Special Protective Equipment and Precautions for fire-fighters: Fire-fighters should wear full protective gear with self-contained breathing apparatus (SCBA).

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures:

Follow all instructions on the label. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill and for cleanup of spills. Before attempting clean-up, refer to Section 8 personal protection.

Methods and materials for containment and cleaning up:

Follow all instructions on the label. For information on the disposal and the cleanup of spills, contact your municipality, your provincial/territorial Ministry of Environment or the regional office of Environment Canada.
Ventilate the area. Contain spill. Sweep and scoop up all spilled material, contaminated soil, and other contaminated material and place into clean dry containers for disposal.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes. Keep product out of sewers, watersheds and water systems. Do not contaminate water, food, or feed by storage, disposal or cleaning of equipment. Dispose of according to local, provincial/territorial, and federal regulations. Refer to Section 13 for disposal considerations.

7. HANDLING AND STORAGE

Precautions for safe handling:

For use only by or under the supervision of government agencies and pest control operators. Use only in sites listed on the product label. Follow all instructions on the label. DO NOT apply product in places that are accessible to children or pets. Place treated bait in areas that are inaccessible to the public. Do not breathe dust. Do not get in eyes, on skin, or on clothing. Do not smoke, drink, or eat when handling. Wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, and chemical-resistant gloves during loading and applying this product as well as during picking up dead birds and unused bait. Wear a dust mask or respirator with a suitable dust filter approved by NIOSH/MSHA/BHSE when transferring bulk product. Wash thoroughly with soap and water after handling, before eating or smoking.

In areas open to the public, perform baiting at elevated sites where feasible. Where baiting at elevated sites is not feasible and ground baiting is required, a certified applicator or someone under his/her direct supervision must ensure children, pets and non-target species do not come in contact with the bait during the entire application period. The authorized handler must not leave the site until all dead or dying birds and unused bait are retrieved from the site. Remove any unused product at the end of the day. Remove any dead or dying birds after product application. All dead and dying birds must be disposed of by burial or incineration.

DO NOT apply in the presence of livestock or poultry or where livestock and poultry may be exposed. DO NOT feed to livestock or poultry. DO NOT mix with grain for livestock or poultry feed. DO NOT apply to growing crops. DO NOT apply baits made from this product in any way that could contaminate materials to be used as human food or animal feed. DO NOT use treated baits as food or feed. DO NOT apply this product in a way that will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only protected handlers may be in the area during application. Keep persons (other than authorized handlers) as well as pets and livestock away from the treated bait and dead or dying birds at all times. Only protected handlers may be in the area until all dead and dying birds and unused bait are retrieved.

Conditions for safe storage: Follow all instructions on the label. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS. Keep this product in original closed container when not in use. Store in a cool, dry, well ventilated area. Store apart from food or animal feed and protect from rodent penetration of the carton. Store apart from other pesticides, fertilizers, food or feed that may cause cross contamination of odour or insect infestation. Do not contaminate water, food or feed. Post warnings and restrict access to storage area to authorized personnel only. Comply with all applicable regulations.

Incompatible materials: Do not mix with other chemicals or products. Cross contamination with other materials may render it unfit for its intended purpose.

8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

Exposure Limits: 0.5 ppm (for 2-Aminopyridine) ACGIH TLV TWA
15 mg/m^3 (Total dust); 5 mg/m^3 (Respirable dust) OSHA PEL

Appropriate Engineering Controls: Follow all instructions on the label.
Must not be exposed in any manner that may endanger desirable and protected bird species. If there is a question of such hazard, consult local, provincial/territorial, and federal wildlife authorities before undertaking bird management. Investigate local laws that may prohibit the use of any toxic chemical in bird control. Ensure adequate ventilation to prevent accumulation of dust. Accumulation of grain dust may result in explosive mixtures.

Personal protective equipment: **COMPLY WITH ALL INSTRUCTIONS ON THE LABEL.**

Respiratory protection: Follow all instructions on the label.
Use appropriate protective equipment. If dust is generated use a NIOSH approved dust respirator. Wear a dust respirator with a suitable dust filter approved by NIOSH/MSHA/BHSE when transferring bulk product.

Hand protection: Follow all instructions on the label.
Wear chemical-resistant gloves during loading and applying this product as well as during picking up dead birds and unused bait.

Eye protection: Follow all instructions on the label.
Wear goggles or face-shield when handling this product.

Skin and body protection: Follow all instructions on the label.
Wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, chemical-resistant gloves, and goggles or a face-shield during loading and applying this product as well as during picking up dead birds and unused bait.

Hygiene measures: Follow all instructions on the label.
Remove and wash contaminated clothing and equipment before reuse.

9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Physical State: Solid
pH @ 20°C: Not applicable
Vapour Density (Air = 1): Not applicable
Decomposition Temperature: Not available
Viscosity @ 25°C (77°F): Not applicable
Solubility in Water @ 25°C (77°F): Insoluble
Vapour Pressure: Not available
Boiling Point: Not applicable
Odour Threshold (ppm): Not available

Colour; Odour: Whole or cracked corn; none
Flash Point (°C/°F): Not flammable
Autoignition Temperature (°C/°F): Not applicable
Evaporation Rate (Ether =1): Not applicable
Upper & Lower Explosive Limits: Not applicable
Flammability (solid; gas): Not flammable
Melting Point/Freezing Point: Not applicable
Relative Density (water =1): Not available
Partition Coefficient n-octanol/water: Not available

10. STABILITY AND REACTIVITY

Reactivity: Not reactive.

Chemical stability: This product is stable.

Possibility of hazardous reactions: Hazardous polymerization will not occur.

Conditions to avoid: Follow all instructions on the label. Avoid moisture, odours, insect infestation, and contamination with other products.

Incompatible materials: Cross contamination with other materials may render it unfit for its intended purpose. Avoid water, excessive heat, fire, chemicals.

Hazardous decomposition products: Oxides of carbon, oxides of nitrogen, chlorine, hydrogen chloride.

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

Information on the likely routes of exposure:

Immediate Health Effects:

Eyes: May cause irritation. Symptoms may include itching, pain, tearing, redness and swelling.

Skin: May be fatal if absorbed through skin. May cause metabolic acidosis, respiratory arrest, and cardiac arrest. Symptoms may include salivation, lost of motor control, dizziness, anxiety, tremors, epileptic-like convulsions. Skin exposure may cause allergic reactions in individuals sensitized to grain dusts. Symptoms may include itching, redness and swelling.

Inhalation: May cause respiratory tract irritation. May cause allergic reactions in individuals sensitized to grain dusts. Symptoms may be delayed. Symptoms may include coughing, shortness of breath, difficult breathing.

Ingestion: May be fatal if swallowed. May cause central nervous system effects including metabolic acidosis, respiratory arrest, and cardiac arrest. Symptoms may include abdominal discomfort, salivation, loss of motor control, dizziness, anxiety, tremors, epileptic-like convulsions.

ACUTE TOXICITY DATA:	**RTECS #**	**Rat - Inhalation 4 hours LC_{50}**	**Rabbit - Dermal LD_{50}**	**Rat - Ingestion LD_{50}**
4-Aminopyridine	Not available	Not available	Not available	3.5 mg/kg to 32.5 mg/kg
Whole or cracked corn	Not available	Not available	Not available	Not available
ATE for the product:		Not available	Not available	**~700 – 6500 mg/kg**

Delayed Health Effects:

Aggravation of Pre-existing Conditions: Insufficient data available.

Skin Sensitization: May cause a sensitization response or allergic reaction in some individuals.

Respiratory Sensitization: May cause a sensitization response or allergic reaction in some individuals.

Germ Cell Mutagenicity: Insufficient data available.

Teratogenicity: Insufficient data available.

Reproductive Effects: Insufficient data available.

Carcinogenicity: Insufficient data available.

Toxicologically Synergistic Materials: Not available.

12. ECOLOGICAL INFORMATION

Environmental Hazards: This product is toxic to birds and mammals. Exposed treated grain is hazardous to non-target birds and other wildlife. Toxic to aquatic organisms. DO NOT apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands), estuarine/marine habitats. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Waste disposal: Follow all instructions on the label. Hazardous waste. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

Empty container: Dispose of empty container in accordance with label instructions. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on the disposal of unused or unwanted product and the cleanup of spills, contact your municipality, your provincial/territorial Ministry of Environment or the regional office of Environment Canada.

14. TRANSPORTATION INFORMATION

Do not ship with foods, feeds, drugs, or clothing.

15. REGULATORY INFORMATION

Canada Federal Regulations: **PEST CONTROL PRODUCTS ACT REGISTRATION NOS. 12095 & 12096**. Registered pest control products are exempt from the Hazardous Products Act (HPA) Part II, hazard classification, supplier SDS and labelling requirements. Part II does not apply in respect of the sale or importation of any pest control product as defined in subsection 2(1) of the Pest Control Products Act (PCPA), when subject to the labelling requirements of that Act and labelling regulations issued under the Act by the Pest Management Regulatory Agency (PMRA).

WHMIS: Not applicable. This SDS has been prepared in accordance with the Hazardous Products Regulations (HPR) and contains all of the information required.

16. OTHER INFORMATION

Date of preparation: March 8, 2018

For use only by or under the supervision of government agencies and pest control operators; not for sale to the public. Safe handling is the responsibility of the user. Read the label before using this product. Factors pertaining to certain conditions of storage, handling, and/or use of this product may involve other or additional safety considerations. This information is given without a warranty or guarantee. No suggestions for use are intended or shall be construed as a recommendation to violate any Federal, Provincial**/**Territorial or local laws.

Date de préparation : 8 mars 2018

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION

Identificateurs de produit :	Avitrol Corn Chops ®	Avitrol Whole Corn ®
Autres méthodes d'identification :	**Nº d'enregistrement : 12095** **Loi sur les produits antiparasitaires**	**Nº d'enregistrement : 12096** **Loi sur les produits antiparasitaires**
Principe actif; synonyme :	4-Aminopyridine; 4-AP	
Usage recommandé :	Pour lutter contre les moineaux domestiques, les carouges, les carouges à tête jaune, les quiscales rouilleux, les quiscales de Brewer, les vachers à tête brune et les vachers bronzés dans les structures, les sites de nidification et de repos.	Pour lutter contre les pigeons de ville dans les structures, les sites de nidification et de repos.

Restrictions d'utilisation : **LIMITÉ.** Pour utilisation uniquement par ou sous la supervision d'agences gouvernementales et d'opérateurs de lutte antiparasitaire; vente au public interdite.

Adresse du fabricant :
Avitrol Corporation
7644 East 46th Street
Tulsa OK 74145

Numéros de téléphone : 1 918 622-7763; 1 800 633-5069

Numéro de téléphone d'urgence : Chemtrec : 1 800-424-9300 ou 1 703 527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/GHS : NON APPLICABLE. PESTICIDE ENREGISTRÉ. UTILISATION RESTREINTE.

Éléments de l'étiquette : **AVIS À L'UTILISATEUR :** ce produit antiparasitaire ne doit être utilisé que conformément aux consignes figurant sur l'étiquette. L'utilisation de ce produit d'une manière incompatible avec les consignes figurant sur l'étiquette constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques pour les personnes ou les biens découlant de l'utilisation de ce produit.

Dangers : **MISE EN GARDE**

POISON

Conseils de prudence : LISEZ L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Peut produire des symptômes toxiques en cas d'ingestion ou par contact avec la peau. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes ainsi que des gants résistant aux produits chimiques pendant le chargement et l'application de ce produit, ainsi que pendant la cueillette des oiseaux morts et des appâts inutilisés. Porter un masque anti-poussière ou un respirateur avec un filtre à poussière adapté approuvé par NIOSH/MSHA/BHSE lors du transfert de produits en vrac. Ne pas nourrir le bétail ou les poulets. Ne pas mélanger avec des grains pour l'alimentation du bétail ou la consommation humaine. Ne pas contaminer les cours d'eau, les lacs ou les étangs avec ce matériel. Ne pas laisser ce matériel dans des endroits non protégés une fois les mesures de contrôle terminées. Ne pas utiliser là où des aliments (grains ou viande) seront contaminés. Ne pas appliquer de produits à base de 4-aminopyridine dans des endroits accessibles aux enfants ou aux animaux domestiques. Placer les appâts traités dans des zones inaccessibles au public. Ne pas appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, directement ou par dérive. Garder les personnes (autres que les personnes autorisées) ainsi que les animaux domestiques et le bétail à l'écart des appâts traités et des oiseaux morts ou mourants en tout temps. Se laver à fond avec du savon et de l'eau après manipulation, avant de manger ou de fumer. Changer de vêtements après la manipulation.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Nº CAS	Concentration (% poids / poids)	VLE-MPT ACGIH	OSHA - PEL
4-aminopyridine	504-24-5	0,5	0,5 ppm (2-aminopyridine)	Non disponible
Maïs entier ou concassé	Non disponible	99,3	Non disponible	Non disponible

4. PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les yeux ouverts et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, après les cinq premières minutes, puis continuer à rincer l'œil. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence bouche à bouche, si possible. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Demander à la personne de boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de la part d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire au moment de consulter un médecin.

Symptômes les plus graves, aigus et retardés : Peut être mortel en cas d'ingestion ou de contact avec la peau. En quantités suffisantes, peut causer une acidose métabolique, un arrêt respiratoire et un arrêt cardiaque. Les symptômes peuvent inclure une gêne abdominale, une salivation, une perte de contrôle moteur, des étourdissements, de l'anxiété, des tremblements, des convulsions épileptiques. Peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées aux poussières de blé ou de grain.

Soins médicaux requis immédiatement : Si des symptômes apparaissent, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. **Note au médecin :** le principe actif est un inhibiteur des canaux potassiques qui augmente l'activité du système nerveux moteur. Traiter symptomatiquement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers généraux : Non classé comme solide inflammable. Les grains brûlent à des températures plus élevées.

Méthode d'extinction appropriée : Produit chimique sec, CO_2, mousse, eau.

Méthode d'extinction non appropriée : Inconnu.

Dangers spécifiques : Poussière combustible. Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante peuvent exploser si elles sont exposées à une source d'inflammation.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, chlore, chlorure d'hydrogène.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers : Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet avec un appareil respiratoire autonome (ARA).

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Suivre toutes les consignes sur l'étiquette. Communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et de nettoyage des déversements. Avant de procéder au nettoyage, consulter la section 8 Protection personnelle.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Suivre toutes les consignes sur l'étiquette. Pour plus d'informations sur l'élimination et le nettoyage des déversements, contacter votre municipalité, votre Ministère de l'Environnement provincial ou territorial ou le bureau régional d'Environnement Canada. Aérer la zone. Contenir le déversement. Balayer et ramasser tout le matériel déversé, le sol contaminé et tout autre matériel contaminé et placer dans des contenants propres et secs à des fins d'élimination.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Garder le produit hors des égouts, des bassins versants et des systèmes d'eau. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage, de l'élimination ou du nettoyage de l'équipement. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux/territoriaux et fédéraux. Consulter la section 13 pour connaître les consignes d'élimination.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire :

À utiliser uniquement par ou sous la supervision d'agences gouvernementales et d'opérateurs de lutte antiparasitaire. Utiliser uniquement dans les sites répertoriés sur l'étiquette du produit. Suivre toutes les consignes sur l'étiquette. NE PAS appliquer le produit dans des endroits accessibles aux enfants ou aux animaux domestiques. Placez les appâts traités dans des zones inaccessibles au public. Ne pas respirer la poussière. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas fumer, boire ou manger lors de la manipulation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes ainsi que des gants résistants aux produits chimiques pendant le chargement et l'application de ce produit, ainsi que pendant la cueillette des oiseaux morts et des appâts inutilisés. Porter un masque anti-poussière ou un respirateur avec un filtre à poussière adapté approuvé par NIOSH/MSHA/BHSE lors du transfert de produits en vrac. Se laver à fond avec du savon et de l'eau après manipulation, avant de manger ou de fumer.

Dans les zones ouvertes au public, placer les appâts sur des sites élevés, dans la mesure du possible. Lorsque l'appâtage sur des sites élevés n'est pas possible et qu'un appât terrestre est requis, un applicateur certifié ou une personne sous sa supervision directe doit s'assurer que les enfants, les animaux domestiques et les espèces non ciblées n'entrent pas en contact avec l'appât. Le manutentionnaire autorisé ne doit pas quitter le site avant que tous les oiseaux morts ou mourants et les appâts inutilisés soient retirés du site. Retirer tout produit non utilisé à la fin de la journée. Retirer tous les oiseaux morts ou mourants après l'application du produit. Tous les oiseaux morts et mourants doivent être éliminés par enfouissement ou incinération.

NE PAS appliquer en présence de bétail ou de volaille ou lorsque le bétail et la volaille peuvent être exposés. NE PAS laisser le bétail ou la volaille en consommer. NE PAS mélanger avec des grains pour nourrir le bétail ou la volaille. NE PAS appliquer sur les cultures en croissance. NE PAS appliquer d'appâts fabriqués à partir de ce produit d'une manière susceptible de contaminer les matières utilisées pour l'alimentation humaine ou animale. NE PAS utiliser d'appâts traités comme aliments ou aliments pour animaux. NE PAS appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, directement ou par dérive. Seuls les gestionnaires protégés peuvent se trouver dans la zone pendant l'application. Garder les personnes (autres que les personnes autorisées) ainsi que les animaux domestiques et le bétail à l'écart des appâts traités et des oiseaux morts ou mourants en tout temps. Seuls les manipulateurs protégés peuvent se trouver dans la zone jusqu'à ce que tous les oiseaux morts et mourants et les appâts non utilisés soient récupérés.

Conditions de stockage sécuritaire : Suivre toutes les consignes sur l'étiquette. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Conserver ce produit dans son emballage d'origine lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Conserver à l'écart des aliments ou de la nourriture pour animaux et protéger contre la pénétration des rongeurs dans le carton. Conserver à l'écart des autres pesticides, engrais, aliments ou nourriture pour animaux susceptibles de contamination croisée des odeurs ou d'infestation d'insectes. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux. Afficher des mises en garde et restreindre l'accès à la zone d'entreposage uniquement au personnel autorisé. Respecter tous les règlements applicables.

Matières incompatibles : Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou produits. La contamination croisée avec d'autres matériaux peut la rendre impropre à l'usage prévu.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition : 0,5 ppm (pour la 2-aminopyridine) VLE MPT ACGIH

15 mg/m^3 (poussière totale); 5 mg/m^3 (poussières respirables) OSHA PEL

Contrôles d'ingénierie appropriés : Suivre toutes les consignes sur l'étiquette.
Ne pas être exposé de quelque manière susceptible de mettre en danger des espèces d'oiseaux souhaitables et protégées. En cas de danger, consultez les autorités locales, provinciales/territoriales et fédérales responsables des espèces sauvages avant d'entreprendre la gestion des oiseaux. Se renseigner sur les lois locales pouvant interdire l'utilisation de tout produit chimique toxique dans la lutte contre les oiseaux. Assurer une ventilation adéquate pour éviter l'accumulation de poussière. L'accumulation de poussière de grain peut entraîner des mélanges explosifs.

Équipement de protection individuelle : **RESPECTER TOUTES LES CONSIGNES SUR L'ÉTIQUETTE.**

Protection respiratoire : Suivre toutes les consignes sur l'étiquette.
Utiliser un équipement de protection approprié. Si de la poussière est générée, utiliser un respirateur antipoussière approuvé par NIOSH. Porter un masque anti-poussière avec un filtre à poussière approprié approuvé par NIOSH/MSHA/BHSE lors du transfert de produits en vrac.

Protection des mains : Suivre toutes les consignes sur l'étiquette.
Porter des gants résistant aux produits chimiques lors du chargement et de l'application de ce produit, ainsi que lors de la collecte des oiseaux morts et des appâts inutilisés.

Protection des yeux : Suivre toutes les consignes sur l'étiquette.
Porter des lunettes de protection ou un écran facial lors de la manipulation de ce produit.

Protection de la peau et du corps : Suivre toutes les consignes sur l'étiquette.
Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures, des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial pendant le chargement et l'application de ce produit, ainsi que pour ramasser les oiseaux morts et les appâts inutilisés.

Mesures d'hygiène : Suivre toutes les consignes sur l'étiquette.
Retirer et laver les vêtements et l'équipement contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : solide
pH @ 20 °C : sans objet
Densité de vapeur (air = 1) : sans objet
Température de décomposition: non disponible
Viscosité à 25 °C (77 °F) : sans objet
Solubilité dans l'eau à 25 °C (77 °F) : insoluble
Pression de vapeur : non disponible
Point d'ébullition : sans objet
Seuil d'odeur (ppm) : non disponible

Couleur; odeur : maïs entier ou concassé; aucune
Point d'éclair (°C/°F) : ininflammable
Température d'auto-inflammation (°C/°F) : sans objet
Taux d'évaporation (éther = 1) : sans objet
Limites d'explosion supérieures et inférieures : sans objet
Inflammabilité (solide; gaz) : ininflammable
Point de fusion/point de congélation : sans objet
Densité relative (eau = 1) : non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau : non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non réactif.

Stabilité chimique : Ce produit est stable.

Possibilité de réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter : Suivre toutes les consignes sur l'étiquette. Éviter l'humidité, les odeurs, les infestations d'insectes et la contamination par d'autres produits.

Matières incompatibles : La contamination croisée avec d'autres matières peut la rendre impropre à l'usage prévu. Éviter l'eau, la chaleur excessive, le feu, les produits chimiques.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, chlore, chlorure d'hydrogène.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables :

Effets immédiats sur la santé:

Yeux : Peut causer une irritation. Les symptômes peuvent inclure des démangeaisons, douleurs, larmoiements, rougeurs et gonflements.

Peau : Peut être mortel en cas d'absorption par la peau. Peut causer une acidose métabolique, un arrêt respiratoire et un arrêt cardiaque. Les symptômes peuvent inclure la salivation, la perte de contrôle moteur, des étourdissements, de l'anxiété, des tremblements, des convulsions épileptiques. L'exposition cutanée peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées aux poussières de blé ou de grain. Les symptômes peuvent inclure des démangeaisons, des rougeurs et un gonflement.

Inhalation : Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées aux poussières de blé ou de grain. Les symptômes peuvent être retardés. Les symptômes peuvent inclure toux, essoufflement, respiration difficile.

Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion. Peut causer des effets sur le système nerveux central, y compris une acidose métabolique, un arrêt respiratoire et un arrêt cardiaque. Les symptômes peuvent inclure une gêne abdominale, une salivation, une perte de contrôle moteur, des étourdissements, de l'anxiété, des tremblements, des convulsions épileptiques.

DONNÉES DE TOXICITÉ AIGUË :	**Nº RTECS**	**Rat – Inhalation 4 heures LC_{50}**	**Lapin – Dermique LD_{50}**	**Rat – Ingestion LD_{50}**
4-aminopyridine	Non disponible	Non disponible	Non disponible	3,5 mg/kg à 32,5 mg/kg
Maïs entier ou concassé	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
ATE pour le produit :		Non disponible	Non disponible	**~ 700 – 6 500 mg/kg**

Effets retardés sur la santé :

Aggravation des affections préexistantes : Données insuffisantes disponibles.

Sensibilisation cutanée : Peut provoquer une réaction de sensibilisation ou une réaction allergique chez certaines personnes.

Sensibilisation respiratoire : Peut provoquer une réaction de sensibilisation ou une réaction allergique chez certaines personnes.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Données insuffisantes disponibles.

Tératogénicité : Données insuffisantes disponibles.

Effets sur la reproduction : Données insuffisantes disponibles.

Cancérogénicité : Données insuffisantes disponibles.

Matières toxicologiquement synergiques : Non disponible.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Dangers environnementaux : Ce produit est toxique pour les oiseaux et les mammifères. Le grain traité exposé est dangereux pour les oiseaux non ciblés et les autres animaux sauvages. Toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (lacs, rivières, marécages, étangs, cuvettes des prairies, criques, marais, cours d'eau, réservoirs et terres humides), habitats estuariens/marins. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets : Suivre toutes les consignes sur l'étiquette. Déchets dangereux. Suivre les consignes provinciales pour tout nettoyage supplémentaire requis du contenant avant sa mise au rebut. Rendre le contenant vide impropre à une utilisation ultérieure. Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

BoiteContenant vide : Jeter le contenant vide conformément aux consignes de l'étiquette. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou non désirés et le nettoyage des déversements, communiquer avec votre municipalité, votre Ministère de l'Environnement provincial ou territorial ou le bureau régional d'Environnement Canada.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ne pas expédier avec des aliments, de la nourriture pour animaux, des médicaments ou des vêtements.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements fédéraux du Canada : **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES Nº D'ENREGISTREMENT 12098**. Les produits antiparasitaires homologués sont exemptés de la partie II de la Loi sur les produits dangereux (HPA), de la classification des dangers, des FDS du fournisseur et des exigences en matière d'étiquetage. La partie II ne s'applique pas à la vente ou à l'importation de tout produit antiparasitaire au sens du paragraphe 2 (1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, sous réserve des exigences d'étiquetage de cette loi et des règlements sur l'étiquetage sous la loi par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA).

SIMDUT : Sans objet. Cette FDS a été préparée conformément au Règlement sur les produits dangereux (HPR) et contient toutes les informations requises.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de préparation : 8 mars 2018

Pour usage uniquement par ou sous la supervision d'agences gouvernementales et d'opérateurs de lutte antiparasitaire; vente au public interdite. La manipulation sécuritaire incombe à l'utilisateur. Lire l'étiquette avant d'utiliser ce produit. Les facteurs relatifs à certaines conditions d'entreposage, de manipulation ou d'utilisation de ce produit peuvent impliquer des considérations de sécurité supplémentaires ou supplémentaires. Cette information est donnée sans garantie. Aucune suggestion d'utilisation n'est prévue ou ne doit être interprétée comme une recommandation de violer les lois fédérales, provinciales/territoriales ou locales.